



Limites de l'évaluation des impacts sur l'environnement de projet pour traiter des controverses liées à la justification des projets : le cas des grands barrages

Sibout NOOTEBOOM

Secrétaire Technique, Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale (CNEE) Pays-Bas

Sibout Nooteboom est un généraliste d'évaluation environnementale principalement actif en Afrique de l'Ouest au nom de la Commission Néerlandaise pour l'Évaluation Environnementale (CNEE). Les avis indépendants de la CNEE sont publiés sur https://www.eia.nl/fr. Il a été formé en tant que biologiste en 1986 (Master, Leiden) et a été diplômé en 2006 à l'administration publique (PhD, Rotterdam). Il publie à titre personnel sur la relation entre gouvernance et analyse technique (https://siboutnooteboom.jimdo.com).

Résumé

Des études montrent que les études d'impact sur l'environnement sous-estiment souvent les effets néfastes des grands barrages. Dans ces cas, les autorités compétentes n'auraient-elles pas été en mesure de répondre aux besoins en électricité ou en stockage d'eau de manière plus durable? Il est possible que la conception des projets, la phase de mise en œuvre des EIE, ne puisse plus prendre en compte les alternatives d'un grand barrage. Ce sont des sources alternatives d'approvisionnement, telles que l'énergie solaire, ou des alternatives à la gestion de l'eau, telles que l'irrigation à petite échelle. Le processus de planification peut être trop avancé à la phase d'EIE pour revenir aux décisions déjà prises sans que l'autorité compétente ne perde du temps ou sa crédibilité. Si tel est le cas, les autorités pourraient préférer éviter le débat public sur les alternatives d'un grand barrage : un tel débat pourrait convaincre le public que le barrage n'est pas la solution la plus durable. Si les systèmes d'EIE ne sont pas conçus pour confronter trop les intérêts de l'autorité compétente d'un barrage, cela pourrait expliquer pourquoi les EIE n'ouvrent pas toujours des débats publics sur la nécessité d'un barrage. Les évaluations environnementales stratégiques pourraient-elles combler cette lacune? Et un tel débat public augmente-t-il les chances d'une décision plus durable?

Ces questions ne sont pas faciles à répondre. On peut imaginer que la réponse à ces questions dépend davantage de la gouvernance que des évaluations environnementales. La gouvernance devient encore plus compliquée lorsque les bailleurs de fonds interfèrent avec la gouvernance, où un pays dépend d'eux pour financer leurs investissements dans l'énergie ou l'eau. Les systèmes d'évaluation environnementale conçus à plus confronter les intérêts des autorités des barrages peuvent-ils influencer la qualité de la gouvernance? Les expériences aux Pays-Bas suggèrent qu'ils peuvent démontrer que des plans et des programmes multisectoriels sont souvent nécessaires et qu'ils doivent faire l'objet de discussions publiques.